



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Programme « savoir rouler à vélo »

Question écrite n° 36891

Texte de la question

Mme Nathalie Serre attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur le programme « savoir rouler à vélo ». Ce programme destiné aux enfants de 6 à 11 ans vise à généraliser l'apprentissage du vélo afin d'acquérir une réelle autonomie sur les voies publiques. Cette formation est dispensée sur tout le territoire dans le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire et par le biais des nombreux partenaires du programme « savoir rouler à vélo ». Si on peut saluer cette initiative qui va dans le bon sens, il est nécessaire de pérenniser ces actions avec l'attribution de budgets spécifiques pour la sécurité des élèves. En conséquence, elle lui demande si un budget spécifique est alloué aux établissements scolaires, afin de développer le programme « savoir rouler à vélo » chaque année.

Données clés

Auteur : [Mme Nathalie Serre](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36891

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 mars 2021](#), page 1801

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)